

Poitiers, le 18 juin 2024



Rencontres dans le canton de Vouneuil-sous-Biard

Alain PICHON, Président du Département de la Vienne, accompagné de Sandrine BARRAUD et Benoît COQUELET, Conseillers Départementaux du canton de Vouneuil-sous-Biard, sont allés à la rencontre des dirigeants de la société Summop 86 à Ayrion et ont visité le tiers-lieu "Le sens du fil" à Latillé.

➤ **Summop 86 à Ayrion**

La société Summop 86 est spécialisée dans la conception, réalisation, modification et réparation de moules d'injection et d'outillage. **Créée en 2003 l'entreprise est reconnue dans la région Nouvelle Aquitaine pour son savoir-faire et son expertise.** Elle possède un parc machines très complet avec plus de 10 centres d'usinage opérationnels et forme ses salariés à un haut niveau de technicité pour répondre aux demandes des clients. **L'entreprise est certifiée ISO9001 depuis 2014 et a obtenu en 2023 le label RSE comme entreprise industrielle respectueuse de l'environnement.**

La société prévoit d'augmenter ses capacités de production et d'exporter son savoir-faire en Afrique du nord et en Turquie.

➤ **Tiers-lieu Le sens du fil à Latillé**

Depuis 2019, l'association Le sens du Fil a repris une friche au cœur du bourg de Latillé afin d'y créer un tiers-lieu comprenant des espaces de travail partagés (menuiserie, ateliers de réparation), une recyclerie, un atelier de vélos, des espaces de coworking et un café associatif culturel. **Avec une quarantaine de bénévoles, le tiers-lieu offre aujourd'hui un lieu de travail collaboratif qui permet de recréer du lien social, d'accompagner les habitants et les acteurs du territoire vers la transition écologique et de dynamiser le territoire.**

L'association est gérée de façon collégiale et comprend aujourd'hui : 10 à 15 membres au sein du conseil d'administration, une quarantaine de bénévoles actifs, 3 volontaires en service civique, 180 adhérents et 3 salariés permanents.

L'association porte le projet « Le fil d'Ariane », un dispositif visant à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans pendant 4 à 8 mois, pour faciliter leur insertion professionnelle et sociale. L'objectif est de les former, pour qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences et concrétiser leur projet professionnel avec l'aide d'un accompagnateur social. Ce projet est en cours de création pour une ouverture en septembre 2024.

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Contact presse : Audrey VOISIN



 05 49 55 66 97 - 06 42 97 26 48

 avoisin@departement86.fr